



Water Walking Esterel

Bulletin d'adhésion-Saison 2024-2025

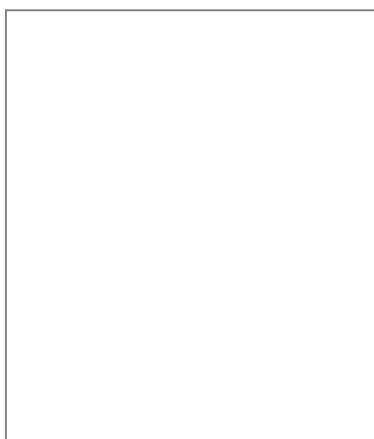


Photo d'identité

Nom :

Prénom:.....

Adresse :.....

.....

Code Postal:.....Ville:.....

Tél:..... Date naissance :

Email:.....@.....

Profession en activité : Actuelle

N° Licence si déjà adhérent Fédération Française de Randonnée
dans un autre club :

Titulaire du Brevet de PSC1 /Secourisme Oui - Non

Si oui date d'obtention :

1/ DEFINITION DES ACTIVITES :

Toutes les activités sont planifiées par des séances adaptées à tout public de la santé à la compétition.

Le Longe Côte : Marcher en mer dans les zones de baignade autorisées dont la profondeur permet la marche des participants avec pagaie, mains nues, gants palmés ou plaquettes de natation. Plusieurs séances par semaine sont prévues.

Randonnées Pédestres : Plusieurs sorties par mois, équipement spécifique requis,

Marche nordique : Plusieurs sorties par mois, équipement spécifique requis.

2/ VIE DE GROUPE :

Je m'engage à suivre les indications données par les encadrants de l'activité pour ma propre sécurité et celle du groupe. L'association WWE se réserve le droit :

- . D'annuler une séance en fonction des conditions météo (exemple : orage), de limiter le nombre de participants à une séance ou sortie, en fonction des conditions de sécurité réunies,
- . De décliner une participation à une séance pour insuffisance d'équipement à l'égard de la saison,
- . De renvoyer une personne dont la conduite ou les agissements nuiraient au bon déroulement de la séance, non-respect des adhérents et des encadrants,
- . D'exclure définitivement de l'association toute personne dont les agissements ne seraient pas conformes au règlement intérieur ou à la charte de déontologie du pratiquant.

3/ EQUIPEMENT A PREVOIR :

J'ai prévu les tenues adaptées aux différentes activités (Longe Côte obligatoire : chasuble (fournie lors de l'inscription), chaussons néoprène ou baskets et lunettes. Randonnée pédestre et marche nordique : chaussures de marche, bâton, sac à dos ...)

4/ PREFERENCES :

J'envisage :

La pratique du longe côte (*Plusieurs réponses possibles-entourez vos choix*).
. Zen / Santé. Oui-Non ; Tonique. Oui -Non ; Sport. Oui -Non ; Compétition (*). Oui- Non

La pratique de la Randonnée Pédestre niveau
Randonnées culturelles douces. Oui -Non, moyennes. Oui -Non, forts dénivelés. Oui -Non

La pratique de la Marche Nordique
Marche Nordique douces. Oui -Non, moyennes. Oui -Non, forts dénivelés. Oui -Non

(*) Uniquement pour les licenciés WWE

5/ DOMMAGES :

L'association WWE décline toute responsabilité pour les vols, pertes et détériorations des effets personnels survenus pendant des activités ou dans les vestiaires. L'association a souscrit une responsabilité civile couvrant les dommages accidentels causés à un tiers ou aux installations nous accueillant.

6/ ACCIDENT :

En cas d'accident, j'autorise les responsables de l'activité à faire appel à des secours d'urgence. En cas de nécessité, j'autorise le transport dans le centre hospitalier ou la clinique la plus proche, où toute intervention chirurgicale ou médicale pourra être pratiquée si besoin est.

Personne à prévenir : Tél:.....

7/ DROIT A L'IMAGE-INFORMATIONS SUR INTERNET :

J'autorise la publication des photos prises lors de l'activité de l'association.
Les statuts et le règlement intérieur du club sont disponibles sur le site de Kanas (cf documents).
Comment avez-vous connu le club:

8/ COTISATION :

La cotisation pour une durée d'un an a été fixée à:

- **30.85 € Licence annuelle FFRandonnée IRA** individuelle Responsabilité Civile et Accidents Corporels **pour les non compétiteurs**
- **56 € Licence compétition FFRandonnée (pour les licenciés WWE)**
- **10 € Chasuble pour les nouveaux adhérents**
- **75.15 € Cotisation individuelle pour toutes les activités**
- **65.15 € Cotisation couple par personne (remplir deux formulaires distincts)**
- **30.15 € Cotisation Randonnée pédestre Marche nordique (hors activité Longe Côte)**
- **22 € Cotisation Jeunes de moins de 26 ans**
- **14 € Licence IRA + Extension compétition Jeunes**
- **10 € Supplément hors licence Club WWE**

9/ CERTIFICAT MEDICAL :

Au sein de l'Association, les adhérents doivent disposer d'un certificat médical à renouveler obligatoirement chaque année, de moins de 3 mois indiquant « Apte à la pratique du longe côte, randonnée pédestre et marche nordique » **Pour les compétiteurs, un certificat médical est exigé avec la mention « Apte à la pratique du longe côte en compétition et du trail longe côte en compétition »**

Copie remise à l'association le

Ma cotisation a été réglée (*entourez votre choix*):

- par le site de paiement WWE sur internet Helloasso
- par un paiement par chèque à l'ordre de « WWE Water Walking Esterel »

Date et signature,
Précédées de la mention « lu et approuvé »

P.S. :

Aucune adhésion ne sera traitée si elle n'est pas complétée intégralement et lisiblement et accompagnée du paiement et certificat médical ainsi qu'une photo d'identité.